

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE
PONTCHARRA
Le 28 AVRIL 2005

- ✓ Environ 120 personnes
- ✓ Assemblée très hétéroclite : toutes tranches d'âge

COMPOSITION TRIBUNE :

- Philippe SIONNEAU, DDE, Chef service des eaux et environnement, mission inter-service.
- Charles BICH : Maire de Pontcharra, Conseiller Général de Pontcharra
- Georges BESCHER, Conseiller Général, Maire de La Terrasse.
- Robert VEYRET, Président du SYMBHI.
- Jean-Noël GACHET, Directeur Adjoint SYMBHI., Chef du service eau du CGI.
- Daniel VERDEIL, Directeur SYMBHI.

- Jean-Michel CARDONNA, modérateur, missionné par Symbhi.

C. BICH :

- « *Risques d'inondation de l'Isère mais aussi du Bréda* ».
- « *en 2000 : présentation du Schéma Directeur avec projets de construction et aujourd'hui, les permis sont bloqués car les risques sont différents en 2005. Les scénarios sont prévus pour atténuer ces risques d'inondabilité* ».

R. VEYRET :

- « *Risque majeur* »
- « *Zones inondables/ crue bicentennale voire même des crues moins importantes* ».

J.N. GACHET :

- « *Symbhi est compétent pour aménager les grandes rivières domaniales et donc protéger les zones contre les crues exceptionnelles* ».

D. VERDEIL :

- « *Scénario = principe d'aménagement de la vallée* ».

Remarque personnelle avec Phillippe Belleudy : Sur le fond de plan : le recul des digues de 150m est souligné par un trait fin alors qu'il devrait être bien + large car 150m c'est énorme .

- Précise que « *S2 = meilleure sécurité que S1* ».

DEBAT

□ **La zone en vert (Z.I. de Pré Brun) au niveau de Pontcharra n'est plus inondable quelque soit le scénario ?**

- D. VERDEIL : « *Le Schéma Directeur s'impose au PLU. Certaines zones agricoles (...jusqu'à la station d'épuration) pourront devenir constructibles et développer des zones industrielles.* »

□ **P 6 de la lettre du Symbhi : Financement des travaux : il manque 5 à 10% ?**

- J.N. GACHET : « *Etat = 20%
CGI = 50% à 60%
Communes = 20% à 30%
Inciter les communes à se regrouper pour gérer la rivière en bassin versant (intercommunalité).* »

□ **Problème de l'eau : Pontcharra en amont de l'Isère (département) mais la Savoie où en est-elle ?**

- R. VEYRET : « *dès que possible, la Savoie sera dans la même organisation que l'Isère, de même pour la Drôme.* »

□ **Crue bicentennale : Y en a-t-il eu d'autres plus importantes avant 1859 ?**

- D. DEMMERLE : « *plus on remonte dans le temps, moins les données sont précises. Analyse statistique.* »
- D. VERDEIL : « *la crue de 1859 est la mieux connue, événement exceptionnel qui s'est reproduit 7 fois depuis 1550.* »

□ **Si la crue est vraiment très importante, je vous assure qu'il n'y aura plus d'autoroute... c'est du tout venant.**

- D. VERDEIL : « *Sogreah a considéré qu'elle résisterait. L'autoroute fait 30m de large.* »
- D. DEMMERLE : « *A ce jour, pas étude précise. Bien sûr qu'il y aura du tout venant emporté. Le but du CIC est la manière dont va se faire l'inondation. Les ouvrages seront renforcés pour résister au débit.* »

□ **Durée de la crue ?**

- J.N. GACHET : « *en cas de crue catastrophique : 1.5j à 3j (depuis la montée des eaux jusqu'à la descente) + 2j pour le réessuyage des terres* »

Si crue trentennale : 0.5j à 1j (faible durée d'immersion) »

- D. VERDEIL : « pour la mise en œuvre du projet : plusieurs études sont études agricoles (125 enquêtes) :

- * le cabinet était chargé d'estimer l'impact du projet sur les terrains.

- * le cabinet est chargé de proposer un protocole d'indemnisation pour les agriculteurs ».

Comparaison des trois scénarios :

- * Pour une crue 50ale : on réduit la surface des terres inondées.

- * Pour une crue 10ale : n réduit la surface des terres inondées.

- * Pour une crue 200ale : S1 : +

S2 et S3 : surface agricole inondée similaire à celle d'aujourd'hui.

- **Inondation des habitations à la Buissière « La ferme des Iles » (4 familles concernées) ?**

- D. VERDEIL : « cette zone est déjà inondable actuellement. Dans avant projet : on verra ce qui pourra être fait pour diminuer l'impact sur vos maisons ou on envisagera des compensations ».

- **Transport des matériaux ?**

- D. DEMMERLE : « les galets, les cailloux, le sable et les graviers restent au fond de la rivière sauf si rupture de digue ; les limons sont transportés dans CIC. L'eau de l'Isère est très chargée : plusieurs grammes de limons / litre. Les dépôts ne sont pas uniformes. Les embâcles (arbres transportés) continueront leur lancée ».

- **J'habite près de la RN 90 à Barraux. La Z.I. de Pré Brun n'est pas touchée. Comment l'eau va t-elle s'arrêter alors que tout est plat. Je pense que le risque va être plus grand, autant nous dire que nous serons inondés ».**

- D. VERDEIL : « Il y a une pente entre RN 90 et l'Isère (2 m de différence de niveau) Dans avant-projet, on étudiera précisément si la route fait remblai et on mettra si nécessaire un merlon de protection (1m à 1m50 de haut) ».

- R. VEYRET : « Aujourd'hui, on n'a plus de protection. Après travaux, la protection apportée sera 7 * 180m³/s. Les CIC évite les ruptures de digues avec un gros débit pouvant créer les dégâts immenses.

- **Après travaux, la zone de Pontcharra n'est plus inondable, alors que sur les cartes reçues elle l'est ?**

- D. VERDEIL : « la carte à l'écran est juste » les autres sont plus générales, le détail est donc difficilement visible ».

- **Z.I prévue à la sortie de l'échangeur La Buissière-Pontcharra: quelle sera sa protection ?**

- D. VERDEIL : « Zone non inondable actuellement. Modification de l'inondabilité après travaux et construction de petits merlons de protection ».

- **Elu de La Buissière :** Si les travaux ne sont pas réalisés et qu'une crue arrive, tout sera inondé. Dans S3, l'agglomération grenobloise est davantage préservée par contre chez nous, une quantité de terrains deviennent impropres à la construction. Vous demandez aux communes de financer leur propre destruction alors pourquoi pas Grenoble ?
- R. VEYRET : « *Participation : Agglomération (Metro): 87%
Communes hors Métro: 13% »*
- J.N. GACHET : « *Plusieurs communes hors Metro ont des zones urbanisées (Crolles, Champ-pré-Froges, ...) et sont donc concernées. »*
- G. BESCHER : « *ce n'est pas possible de séparer le Grésivaudan. 60 à 70% des riverains travaillent dans l'agglomération (protection des emplois) ».*
- **Maire de La Buissière :** La commune n'est pas bénéficiaire. D'après chapitre 5 (dossier de consultation), le projet d'aménagement sera financé par les communes bénéficiaires ; donc je demande que ma commune soit exonérée.
 - **Adjoint au Maire de La Buissière :** La Buissière est majoritairement inondé ou inondable. Nous sommes d'accord pour la solidarité mais les entreprises sont sur l'agglomération et ce sont elles qui apportent les taxes professionnelles et ce sont elles que l'on protège.
- R. VEYRET : « *Les inondations ne choisissent pas leurs victimes (e.g. Hôpital, ZIRST, Campus,...) Les agriculteurs sont en train de donner l'exemple, une solidarité se met en place et elle doit tenir compte de tout ».*
- **Je suis d'accord avec les risques sur l'hôpital Michallon, le Campus, ... mais alors pourquoi un dépôt de tram à cet endroit ? Comment est-ce encore possible de voir ce type d'incohérence dans des projets nouveaux ?**
- C. BICH : « *dépôt de tram est un projet de longue date ».*
- P. SIONNEAU : « *la protection de ce secteur là fait partie du projet d'aménagement ».*
- **FRAPNA (Henri BIRON) pense que « l'on peut encore gagner en terme de réduction d'impact sur l'agriculture. Enfin, je vois que la rivière nous rappelle à l'ordre, nous ne sommes plus les premiers. Nous constatons que les propositions environnementales liées au scénario ont peu de moyens étant donné qu'elles seront à la charge des communes. Le CGI continue à avancer pour être propriétaire. »**
- R. VEYRET : « *Je suis comme M. BIRON, les digues sont propriété privée sur la presque totalité du Grésivaudan. Il n'est pas encore question au Symbhi de devenir propriétaire mais si il le devient un jour, l'on pourra mieux appréhender les problèmes environnementaux ».*
- J.N. GACHET : « *Les aménagements étudient des mesures compensatoires. Etude de la proposition de la Frapna pour effectivement arriver à inonder davantage les forêts. Etude secteur par secteur, étude autour des corridors biologiques. Le montage financier définitif n'est pas encore câlé sur l'ensemble des impacts environnementaux. LE CGI a une politique active en terme d'achat des ENS ».*
- **Financement des 70 millions d'€. et les pistes cyclables qui les financera ?**

- D. VERDEIL : « *Les pistes cyclables ne sont pas de la compétence du Symbbi mais celle du CGI. Localement, il faudra des partenariats avec les communes pour une cohérence* ».
- **Pourquoi le collège de Goncelin a-t-il été « enterré » ?**
- C. BICH : « *pas de risque de l'Isère, pas de zone inondable mais risque avec torrents affluents* ».
- **Torrents busés... et si l'Isère remonte ?**
- D. VERDEIL : « *Ce type d'aménagement dans l'avant projet n'est pas étudié mais le sera dans le projet (automne 2006).* »
- **Qui va payer pour remise en état des torrents ?**
- D. VERDEIL : « *les associations syndicales* ».
- **Météo France, EDF (barrages) , ... ont-ils été consulté ?**
- D. DEMMERLE : « *les barrages sont situés trop en amont pour être exploités en période de crue dans le Grésivaudan* ».
- P. SIONNEAU : « *2 types de barrages* ».
 - « *L'annonce de crue est réglementaire dans la DDE. 6 à 8h de délai entre avertissement et l'arrivée de la crue. L'annonce arrive au moment où se produit la crue ; le but actuellement est d'anticiper 24h à 48h à l'avance, la DDE travaille avec Météo France.* »
- **Dans les scénarios, est-ce que les projets d'aménagement de la Savoie sont pris en compte ?**
- P. SIONNEAU : « *La loi sur l'eau = principe de non aggravation à l'aval. L'Isère aval connaît de gros problèmes d'inondations. Pour palier ce problème, il faut stocker plus d'eau dans le Grésivaudan. Question similaire à la Savoie.* »
- **Un schéma d'aménagement général de l'Isère (l'ensemble du bassin versant) est indispensable.**
- J.N. GACHET : « *Oui le SAGE. Actuellement 3 SAGE en Isère, que le CGI soutient mais il est lourd à mettre en place car il demande du temps. Mais nous ne voulons pas perdre de temps, on veut avoir déjà fait des travaux et l'on prendra en considération les projets d'aménagement de la Savoie au fur et à mesure* ».
- R. VEYRET : « *Le Symbbi a à peine 1 an. Nous avons essayé d'avancer le plus vite possible. L'AD nous a beaucoup aidé grâce aux nombreuses études réalisées. Depuis 10 ans, les Préfets souhaitaient créer une structure pour gérer cette problématique.* »